

FICHE INFO N° 7

HAUTE VALLÉE DE L'ESSONNE

Le Parc naturel régional du Gâtinais français,
animateur du site Natura 2000 de la Haute vallée de l'Essonne



POURQUOI UN SITE NATURA 2000 ICI ?

3 jours pour le découvrir !

Pour découvrir les richesses et les spécificités des paysages et espaces que vous côtoyez tous les jours, participez à des demi-journées de formation gratuites :

Vendredi 29 avril 2016	Vendredi 20 mai 2016	Vendredi 10 juin 2016
Petit arbrisseau ou arbre majestueux, quel est ton nom ?	Rivière et forêts, des milieux riches. Rendez-vous dans les marais.	Les pelouses, ce n'est que de l'herbe... Détrompez-vous, venez voir par vous-même !

Ces demi-journées sont organisées sous la forme de petites balades accompagnées pour vous faire découvrir vos voisins les libellules, papillons, orchidées, alisiers et autres habitants de ces milieux.

Le long de la vallée de l'Essonne, entre Prunay-sur-Essonne et Buthiers, les lieux et heures de rendez-vous vous seront précisés au moment de l'inscription.

LES CHARTES NATURA 2000 : des bonnes pratiques

Adhérer à une charte, c'est s'engager à respecter les « bonnes pratiques » de gestions des espaces naturels. La plupart des propriétaires, avant même d'avoir souscrit, respectent ces modes de gestions. En effet, Natura 2000 est une appellation qui reprend les bonnes pratiques déjà appliquées par les gestionnaires et les particuliers pour protéger et gérer leurs espaces.

Par exemple, les gestionnaires de zones humides, vont faucher des chemins dans les marais uniquement après les périodes

de reproductions et de nidifications des différents habitants des zones humides. Ces pratiques, réalisées depuis plusieurs années, vont dans le sens des chartes Natura 2000.

Après 5 ans de mise en place, les chartes signées en 2011 pourront être renouvelée en 2016. De plus, toute nouvelle signature sera aussi le témoignage de l'implication des propriétaires et des Communes dans une bonne gestion de leurs espaces naturels.



COUPON-RÉPONSE

à retourner à l'attention de Camille Guérin, Parc naturel régional du Gâtinais français
20 boulevard du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt ou c.guerin@parc-gatinais-francais.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Téléphone :

☐ Je souhaite avoir davantage d'informations

☐ Je souhaite signer une charte et participer à la préservation de ces milieux fragiles

NATURA 2000 : mettons fin aux a priori !

Un réseau européen au nom peu compréhensible !

VRAI ~~FAUX~~

Qu'y a-t-il derrière ce nom ? Il s'agit d'un réseau de milieux protégés à l'échelle européenne. Ces zones peuvent vous paraître banales près de chez vous, mais pensez qu'elles sont peut-être les dernières de ce type en France, ou même en Europe ! Une diversité qui fait la richesse et la caractéristique de votre commune.

Ma parcelle a été classée en zone Natura 2000, maintenant je ne peux plus rien faire !

~~VRAI~~ **FAUX**

Les coupes d'arbres sont autorisées. Lors de la demande d'autorisation auprès de la mairie, il faut joindre une Évaluation d'incidence à la Déclaration préalable de coupe, sauf si la coupe est déjà prévue dans un Plan simple de gestion agréé.

Le public a un droit d'accès à toutes les zones Natura 2000.

~~VRAI~~ **FAUX**

S'il s'agit de propriétés privées, l'accès n'est pas autorisé au public, le propriétaire reste maître de tous ses droits de propriété.

Remarque : la Commune peut aussi être un propriétaire privé et ne pas obligatoirement autoriser l'accès à certains espaces. Certaines collectivités (Département, Région, État) rendent l'accès libre à leur propriété, mais ce n'est pas automatique.

Si je signe une Charte Natura 2000, je ne suis plus vraiment propriétaire de mes parcelles.

~~VRAI~~ **FAUX**

Signer une charte correspond à prendre des engagements de bonne gestion. Ces recommandations vous sont apportées par les animateurs du réseau Natura 2000. Il s'agit de vous conseiller afin que les milieux ne soient pas détériorer. C'est aussi souvent une reconnaissance de votre savoir-faire.

La plupart des activités sont autorisées (chasse, pêches, sport de loisir non motorisé, sylviculture, agriculture...). Ce sont autant d'activités qui font vivre le milieu sans pour autant les dégrader. Les gestionnaires de ces espaces, avisés de l'importance de la biodiversité, sont même les premiers acteurs de la préservation de ces richesses.

Propriétaire, je n'ai aucun intérêt à signer une Charte Natura 2000.

~~VRAI~~ **FAUX**

En signant une Charte le propriétaire bénéficie d'une exonération de la taxe foncière sur la propriété non bâties (TFPNB) et lui permet d'accéder aux garanties de gestion durable lorsqu'il dispose d'un document de gestion forestière approuvé.

Il s'agit aussi de valoriser les bonnes démarches mises en place par chacun afin d'offrir une visibilité de l'engagement de chacun pour la biodiversité locale et la richesse de ces espaces.

LA BOURSE FONCIÈRE

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a mis en place une Bourse foncière forestière. Très simple à utiliser, il suffit de se connecter au site internet du Parc pour accéder à ce service. À partir d'un catalogue des parcelles que des propriétaires souhaitent vendre ou échanger, la Bourse foncière forestière interactive permet la mise en relation des vendeurs et des acheteurs potentiels.

Cette démarche vise à favoriser les contacts et les transactions amiables entre les propriétaires forestiers.

Permettre ces achats et échanges, c'est un moyen de gérer durablement la forêt et de sensibiliser les propriétaires forestiers à la richesse des forêts et espaces naturels qui nous entourent.

www.parc-gatinais-francais.fr



Bourse foncière

Consultez toutes les parcelles disponibles à la vente ou à l'échange dans le Parc du Gâtinais

[CONSULTER](#)

COUPON-RÉPONSE (SUITE)

☐ Je souhaite participer (plusieurs choix possibles)

Nombre de personnes :

☐ Vendredi 29 avril 2016	☐ Vendredi 20 mai 2016	☐ Vendredi 10 juin 2016
Petit arbrisseau ou arbre majestueux, quel est ton nom ?	Rivière et forêts, des milieux riches. Rendez-vous dans les marais.	Les pelouses, ce n'est que de l'herbe... Détrompez-vous, venez voir par vous-même !

☐ J'aurais souhaité participer, mais je ne suis pas disponible à ces dates.

☐ Je souhaite participer bénévolement à des chantiers nature (débroussaillage, nettoyage de mare...)